



**Quarante-huitième Session de la Commission  
Population et Développement**

**Déclaration**

de

**Son Excellence Madame Marianne BIBALOU  
Ambassadeur, Chargé d'Affaires a.i.  
de la République Gabonaise auprès des Nations Unies**

au débat général consacré à :

**« Réaliser l'avenir que nous voulons : prendre en compte les  
questions de population dans le développement durable, y  
compris dans le programme de développement pour l'après  
2015 ».**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

New York, le 13 – 17 Avril 2015

Vérifier au prononcé

**Madame la Présidente,**

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette session. Mes félicitations vont également aux membres du Bureau. Soyez assurés du soutien et de la coopération de ma délégation dans le bon déroulement de nos travaux.

Le Gabon s'associe aux déclarations faites par l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la Chine ainsi que le Niger au nom du Groupe Africain.

Mon pays attache une importance particulière au thème de ce débat général: **«L'avenir que nous voulons : prendre en compte les questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement pour l'après 2015 »**, compte tenu du rôle majeur que joue la population, en tant qu'élément essentiel pour la réalisation de l'avenir que nous voulons et pour le façonnement de notre vision du développement pour l'après 2015.

Un an après la commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la **Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD)** et trois ans après **Rio+20**, mon pays reste fermement attaché au respect des principes et à l'esprit de ces différentes conférences ainsi qu'à la **plateforme de Beijing** dont nous venons également de célébrer l'anniversaire il y a quelques jours.

Ces commémorations prouvent, à suffisance, que l'on ne peut concevoir le développement sans aborder la question du bien-être et de la dignité des populations actuelles et à venir. Cela implique le respect de leurs droits fondamentaux notamment sociaux, économiques, environnementaux et culturels pour parvenir à un développement harmonieux de nos différents pays.

**Madame la Présidente,**

Au cours des dernières années, des avancées significatives ont été relevées notamment dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation d'autres objectifs de développement convenus au plan international.

Il importe donc pour la communauté internationale dans l'élaboration du programme de développement pour l'après 2015 de garantir que les mesures prises pour améliorer la qualité de vie de la génération actuelle soient ambitieuses, vastes et inclusives tout en veillant à ce que la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins demeure intacte.

En ce qui le concerne, le Gabon mon pays, se caractérise entre autres par sa faible population et de ce fait, mène une politique nataliste. Dans cette optique, le Gabon s'est résolument inscrit dans une dynamique visant à favoriser et mettre en œuvre une meilleure intégration du facteur humain dans tous ses plans de développement.

C'est ainsi que le Gabon a adopté en avril 2014, le « Pacte Social », un instrument visant à soutenir la Stratégie d'Investissement Humain prônée par l'ambitieux projet de société mis en place par **Son Excellence Ali Bongo Ondimba**, Président de la République, avec pour objectif de mettre le social et la population au cœur du développement.

Le Plan stratégique Gabon Émergent (PSGE) 2012-2016 et la stratégie de Développement Humain, accordent tous les deux, une place de choix à la population eu égard au rôle crucial qu'elle joue dans le développement de notre pays.

De manière générale, les questions relatives à l'interaction entre la population, la croissance économique soutenue et le développement durable ; la production de revenus ainsi que les stratégies d'éradication de la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire ; l'exploitation et la gestion durable des ressources environnementales; l'utilisation durable des ressources et la prévention de la dégradation de l'environnement ; l'urbanisation, la gestion des tendances démographiques ainsi que les flux migratoires y compris pour cause de changements climatiques , sont autant de questions qui ont toujours été au centre de la politique du Gouvernement Gabonais, et qui méritent autant d'être prises en compte pour l'avenir que nous voulons et l'agenda pour l'après 2015.

Il en est de même sur le plan éducatif, de l'assurance d'une éducation de qualité, visant également la formation professionnelle, les matières scientifiques et les technologies de l'information et de la Communication (TIC) ainsi que le renforcement des capacités, pour tous les jeunes sans distinction de sexe.

La constitution gabonaise consacre les droits et libertés fondamentaux du citoyen et garantit à tous, une égale protection devant la loi ainsi qu'une participation équitable dans la conduite des affaires de la Nation.

C'est pourquoi l'éducation, la santé, notamment la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies transmissibles ou non transmissibles, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile demeurent des axes prioritaires dans la politique mise en place et fermement soutenue par le Président de la République, et le Gouvernement.

Il en est de même pour la promotion du travail décent, en mettant un accent particulier sur les couches les plus vulnérables, notamment les jeunes, les femmes et les personnes handicapées ainsi que la protection sociale (outil essentiel pour lutter contre les inégalités) ; le respect de l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, ainsi que la lutte contre les violences de tous ordres dont elles sont quotidiennement victimes y compris les mariages et les grossesses précoces.

Tous ces thèmes confondus, constituent pour mon pays des données primordiales pour l'avenir que nous voulons et le programme de développement pour l'après- 2015.

**Madame la Présidente,**

Avant de clore mon propos, je voudrais insister sur un thème cher à la République Gabonaise, celui de la Jeunesse. Pour le Gabon, le développement économique et social repose sur la valorisation intellectuelle et la formation de la jeunesse.

Nous comprenons qu'un pays qui laisse sa jeunesse de côté est un pays sans avenir aussi, l'accent doit être particulièrement mis sur le facteur de compétitivité que représente la formation du capital humain. L'objectif ici étant de renforcer l'employabilité en vue de fournir une main d'œuvre qualifiée au marché de l'emploi et accélérer l'insertion des jeunes dans la vie active.

En tant que pays sous-peuplé, le Gabon ne perd pas de vue que la population des jeunes (**1,8 milliards au niveau mondial** selon les chiffres communiqués par le FNUAP), et qui ne cesse de s'accroître dans les pays en développement, constitue pour nous, un potentiel de changement et de transformation positive pour notre économie et notre société.

Il va de soi, **Madame la Présidente**, que la réalisation de tous ces ambitieux objectifs nécessite des moyens de mise en œuvre à la dimension que la communauté internationale leur accorde ; d'où l'importance de la coopération aussi bien Nord-Sud que Sud-Sud et régionale.

Pour conclure, nous pensons, qu'en dépit des nombreuses disparités existant entre les pays, la voie commune vers l'avenir que nous voulons et le développement durable est inscrite dans la reconnaissance de la dignité et des droits fondamentaux de tous les êtres humains.

Je vous remercie.